



Ligue d'Echecs des Pays-de-la-Loire



22^{ème} OPEN ANDRE POHU

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 : Présentation

La ligue des échecs des Pays de la Loire, organise chaque année lors du WE de la Pentecôte, son championnat de ligue appelé Open André POHU, qualificatif pour le tournoi accession du championnat de France (voir RI championnat de France). Parallèlement, afin de convenir au plus grand nombre, un Open réservé aux moins de 1600 Elo est organisé avec les mêmes règlements, mais sans remise de titres. Cette organisation est déléguée par la ligue PDL au Cercle d'échecs de Cholet et à l'Echiquier Mauligérien, à un club ou à un comité départemental qui doit respecter le cahier des charges.

Ce championnat attribue les titres suivants :

- championne et champion toutes catégories d'âges, de la ligue des échecs des PDL,
- championne et champion catégorie senior plus, de la ligue des échecs des PDL,
- championne et champion catégorie vétérans, de la ligue des échecs des PDL,

L'open André POHU est ouvert à tous les licenciés de la FFE et de la FIDE mais seul(e)s les licencié(e)s dans un club de la ligue PDL peuvent prétendre aux 6 titres de champions et de championnes.

Article 2 : Règles du jeu et appariements

Les règles du Jeu de la FIDE et de la FFE en vigueur à la date de l'open André POHU sont applicables. Les appariements se font au système suisse intégral, Haley si un des opens a plus de 64 joueurs. Il est possible de prendre un « BYE » lors des quatre premières rondes. Il est nécessaire de prévenir l'arbitre avant la fin de la ronde en cours, afin de ne pas faire les appariements de la ronde suivante avec le joueur concerné

Article 3 : Cadence

Les parties sont jouées à la cadence Fischer de 1 h 30 + 30 s par coup.

Article 4 : Programme

Participeront à l'open POHU les joueurs qui auront pointé et fait contrôler leur licence A le samedi du WE de 11h30 à 12h30 et qui auront réglé les droits d'inscription.

Pointage et vérification des licences : samedi de 11h30 à 12h30.

Horaires de Jeu : Ronde 1 samedi à 13h, Ronde 2 samedi à 17h30.

Ronde 3 dimanche à 9h, Ronde 4 dimanche à 14h

Ronde 5 lundi à 9h, Ronde 6 lundi à 14h Remise des prix, à partir de 18h30.



Ligue d'Echecs des Pays-de-la-Loire



Article 5 : Inscription

Clôture des inscriptions : le samedi à 12h30.

Droits d'inscriptions : Jusqu'au 31 Mai 2025: Adultes : 30€, Jeunes et MF : 15 €, MI & GMI : Gratuit

A partir du 1^{er} Juin 2025 et sur place : Adultes : 40€, Jeunes et MF : 20€ MI & GMI : 20€

Article 6 : Liste des prix

a) Les 3 premiers prix de l'Open principal sont pris en charge par la Ligue et sont respectivement de : 600€ - 450€ - 300€.

b) Le total de tous les autres prix (les 2 opens confondus) est égal à 80% des droits d'inscriptions. L'organisateur prendra garde à favoriser une majorité conséquente de prix dans l'Open principal.

c) La liste des prix sera affichée avant le début de la ronde 3.

Article 7 : Consignes et dispositions spéciales

a) Après le début de la session de jeu, le délai maximum pour arriver devant l'échiquier est de 30 mn. Par conséquent, le forfait est déclaré après 30 mn de retard.

b) Signalement des abandons non justifiés au directeur juridique pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.

c) avoir une attitude convenable

d) analyse et blitz interdits dans la salle de jeu

e) Sans la permission de l'arbitre, il est interdit à un joueur d'avoir un téléphone mobile ou autre moyen électronique de communication dans la salle de jeu, à moins qu'ils ne soient totalement éteints. Si un tel appareil produit un son, le joueur perdra la partie.

f) Pendant la partie, il est interdit aux joueurs de faire usage de notes, sources d'informations ou de conseils, ou d'analyser sur un autre échiquier.

Article 8 : Départages

Buchholz tronqué, buchholz et performance.

Article 9 : Arbitres et Jury d'appel

Arbitre Principal : Denous Cyprien AFE1 Autres Arbitres :

Jury d'appel : Le jury d'appel sera composé de 5 personnes et de 2 suppléants.

Article 10 : Acceptation du règlement

La participation à l'open André Pohu implique l'acceptation du présent règlement intérieur. Tous les participants s'engagent à respecter ce règlement Intérieur.

L'Arbitre Principal

L'Organisateur